



Formation de qualité, 100% individualisée

26 AV CARNOT - 54130 SAINT-MAX (FR)

Agrément N° E2005400020

SIRET : 88180640000019/Code NAF : 85.53Z

+33 3 83 18 52 64

contact@leotoecole.com

www.leotoecole.com

Courrier : LEO TO ECOLE - BP 30086 - 54133 ST MAX CEDEX

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et/ou une motocyclette ou cyclomoteur, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur citoyen responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement :

- Mardi de 17H00 à 19H00.
- Mercredi de 17H00 à 19H00.
- Jeudi de 17H00 à 19H00.
- Vendredi de 17H00 à 19H00.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Les horaires des cours pratiques sont affichés dans l'établissement : -

- Lundi de 08H00 à 19H00
- Mardi de 08H00 à 19H00.
- Mercredi de 08H00 à 19H00.
- Jeudi de 08H00 à 19H00.
- Vendredi de 08H00 à 19H00.
- Samedi de 08H00 à 17H00.

Vous pourrez également être amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Ou enfin une sortie de groupe en moto afin de mieux appréhender la spécificité de ce roulage, notamment lors de la formation passerelle A2 vers A.

De l'écoute pédagogique vous sera également proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Au nom de toute l'équipe de LEO'TO-ECOLE, nous vous souhaitons une excellente formation...

